

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 10 juillet 2015

Délibération n° 87-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le versement de subventions aux associations suivantes :

- DIOGEL pour un montant de 304,20 €,
- ADE Droit pour un montant de 3 000 €.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 12	Pour :	12
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 17 juillet 2015.

Document mis en ligne le : 17 juillet 2015.